NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/13091
16 février 1979

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 16 FEVRIER 1979, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE L'ALGERIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint copie du message de S. Exc. M. Abdelaziz Bouteflika, membre du Bureau politique, ministre des affaires étrangères, a adressé à S. Exc. M. M. M'hamed Boucetta, ministre d'Etat marocain chargé des affaires étrangères et de la coopération.

Sur instruction de mon gouvernement, je vous prie de bien vouloir en faire assurer la diffusion en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent adjoint,
Chargé d'affaires a. i.
(Signé) Fathih MOUAYAD-AGHA

/...

79-04156

Annexe

Message daté du 15 février 1979, adressé au Ministre d'Etat chargé des affaires étrangères et de la coopération du Maroc par le Ministre des affaires étrangères de l'Algérie

J'ai pris connaissance avec intérêt de votre message du 1er Février 1979 relatif aux développements de la situation créée dans notre région, à la suite de l'occupation du Sahara occidental.

Je ne saurais taire, dès l'abord, la déception de voir votre Gouvernement impliquer, en toutes circonstances, l'Algérie, directement ou indirectement, dans la guerre qui oppose le Maroc au peuple du Sahara occidental. Mon pays, en effet, a toujours espéré que l'évidence finira par s'imposer et que le Gouvernement marocain prendra, enfin, la juste mesure de la réalité.

Cette évolution tant souhaitée n'apparaît pas encore puisqu'aussi bien votre Gouvernement continue de conférer à un problème de décolonisation, un caractère de différend bilatéral et de brandir périodiquement la menace d'un prétendu droit de suite de sinistre mémoire, contre mon pays.

Je ne puis que regretter vivement la persistance d'une telle démarche qui, d'ailleurs, résiste de moins en moins à la dynamique des évènements.

La situation qui prévaut dans la région résulte essentiellement faut-il le rappeler, de la décision du Maroc de rompre unilatéralement les engagements antérieurs concernant la décolonisation authentique du territoire sur la base du principe du droit à l'autodétermination, auquel nous avons ensemble souscrit lors des différentes rencontres entre les dirigeants de nos deux pays.

Je voudrais souligner, une fois de plus, et de la manière la plus solennelle, que l'Algérie n'a aucun différend avec le Maroc et qu'elle aspire profondément à entretenir avec lui les meilleures relations que dictent le voisinage et l'appartenance à une civilisation et à une histoire communes.

Pour avoir été vous même un nationaliste et un militant du combat mené par le peuple frère marocain, vous savez que l'occupation étrangère engendre inéluctablement la résistance du peuple qui en est la victime.

Ainsi, la guerre qui s'est installée au Sahara occidental entre les combattants du Front Polisario et le Maroc n'a été ni voulue, ni provoquée par mon pays. Bien au contraire, l'Algérie n'a jamais cessé de déployer tous les efforts pour éviter à notre région l'embrasement que condamnent les liens qui unissent nos peuples et les intérêts permanents du Maghreb. Elle a prôné avec constance, tant au niveau régional qu'international, une solution politique au problème du Sahara occidental.

A cet égard, les débats et les décisions du 15ème Sommet de l'OUA à Khartoum et la 33ème Session de l'Assemblée générale des Nations Unies ont de nouveau et sans équivoque, rappelé les principes cardinaux qui doivent régir la décolonisation du territoire du Sahara occidental.

Pour favoriser la dynamique de la paix et contribuer à son avènement, l'Assemblée générale des Nations Unies vient de consacrer, de nouveau, la légitimité et la représentativité du F. Polisario en même temps qu'elle a solennellement réaffirmé "le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance". Cette paix, appelée de tous leurs voeux par les peuples de la région, deviendrait assurément, réalité, dès lors que les droits nationaux du peuple sahraoui auront été reconnus.

L'aide et le soutien que l'Algérie apporte à la lutte de libération nationale du peuple sahraoui répondent aux principes qui gouvernenent l'action de mon pays en faveur de tous les peuples en lutte et s'inscrivent dans ce large courant de solidarité internationale

/...

qui a trouvé, lors de la dernière session de l'Assemblée générale des Nations Unies, une nouvelle et éclatante expression.

L'Algérie est trop attentive à l'intégrité de son territoire et à l'inviolabilité de ses frontières pour s'autoriser à transgresser celles d'un autre pays, au demeurant frère et voisin. A cet égard, je voudrais ici rappeler un passage du message qu'a adressé feu le Président Boumediene, que Dieu ait son âme, à Sa Majesté le Roi Hassan II en Octobre 1978.

"En toute conscience, disait-il, je puis assurer Votre Majesté qu'au nom des liens indissolubles qui existent toujours entre nos deux peuples, que jamais aucun soldat algérien n'a franchi les frontières nationales, précisément celles que nous avons scellées ensemble en 1972. Au demeurant, il y a quelques semaines seulement j'ai solennellement déclaré devant l'Assemblée Populaire Nationale que les forces armées algériennes n'interviendront en aucun cas au-delà de nos frontières, et que, gardiennes vigilantes de l'intégrité territoriale, elles veilleront à repousser toute attaque contre notre pays. Cette ligne de conduite demeure inchangée". Aujourd'hui comme hier, elle demeure inchangée.

Les actes attentatoires à la souveraineté de l'Algérie et la sécurité de ses citoyens commis récemment dans différents points de son territoire sont d'une gravité évidente. Quelle que soit l'habileté du raisonnement auquel on voudrait avoir recours pour disculper le Maroc, aussi bien dans le largage d'armes sur le Cap Sigli, que dans les attentats à la bombe de Maghnia et Oran, les preuves sont malheureusement trop formelles pour qu'il y ait le moindre doute sur l'identité des auteurs de ces inqualifiables forfaits.

Il est certain par ailleurs, que les menaces et les intimidations de toute sorte dont l'Algérie est l'objet ne sont pas la meilleure manière de créer un climat à même de favoriser une concertation franche et loyale entre toutes les parties concernées par la question du Sahara occidental.

Il n'est, à notre sens, dans toutes les initiatives dirigées contre mon pays, de forces occultes que la capacité de persuasion, pour ne pas dire le degré d'intoxication que tous les adversaires de la Révolution algérienne, fussent-ils Algériens eux-mêmes, peuvent distiller à travers les informations que vous semblez recevoir sur mon pays, son peuple, ses institutions et ses dirigeants.

/..

Sur un autre plan, en ce qui concerne la rencontre projetée entre le Président Houari Boumediene et Sa Majesté Hassan II, vous me demandez, en somme, de faire un témoignage de moralité. En mon âme et conscience, je tiens à affirmer qu'elle ne devait se faire qu'autour d'un seul point à l'ordre du jour, à l'exclusion de tout autre, à savoir la question du Sahara occidental et la satisfaction des aspirations nationales inaliénables du peuple sahraoui.

En mon âme et conscience, je puis témoigner également que cette rencontre n'a pu avoir lieu, non point en raison de l'état de santé du Président Houari Boumediene, comme vous l'invoquez, mais bien à cause de nos divergences, non seulement sur la question du Sahara occidental, mais aussi sur le Moyen-Orient et le problème palestinien.

Je n'en voudrais pour preuve que la déclaration qui a été faite précisément à ce sujet par un porte-parole du Gouvernement marocain en date du 6 octobre 1978 et qui m'a mis dans l'inévitable devoir d'y répondre publiquement le 10 octobre 1978 en déclarant notamment :

"En ce qui concerne le problème du Moyen-Orient, bien qu'elles se réclament l'une et l'autre des décisions du Sommet d'Alger et de Rabat, il est évident que les positions respectives du Maroc et de l'Algérie sont loin d'être convergentes tant sur le fond que sur la forme.

"Le Maroc n'est-il pas d'ailleurs le premier pays arabe à avoir reçu le Président Sadate dès son retour de Camp David, en vue de mieux souligner la caution chérifienne à une politique dont il est en fait, l'un des principaux exécutants.

"Pour sa part, l'Algérie ne s'est jamais départie de la ligne adoptée lors des Sommets arabes qui consacraient sans équivoque en même temps que la reconnaissance de l'OLP comme unique représentant du peuple palestinien, la reconnaissance du problème palestinien comme la clé de toute solution et qui, de ce fait, posaient comme principe intangible et de façon indissociable la récupération de tous les territoires occupés et le recouvrement par le peuple palestinien de ses droits nationaux imprescriptibles.

/...

"C'est dans cet esprit que l'Algérie, fidèle à ses engagements assume, dans la constance, ses obligations au sein du Front de la Fermeté pour mieux assurer le soutien plus que jamais nécessaire à l'OLP, incarnation de la résistance du peuple palestinien et au bastion syrien qui constituent aujourd'hui l'assise de base pour toute politique d'honneur, de justice et de dignité au Moyen-Orient".

En tout état de cause, il nous semblait relever d'une politique de duplicité et d'équivoque que le Président Houari Boumediene revenant du Sommet de Damas, regroupant autour de l'OLP les Pays du Front de la Résistance et de la Fermeté, rencontrât immédiatement Sa Majesté le Roi du Maroc qui venait, quant à lui, de cautionner, une fois de plus, la politique du Caire, en recevant le Président Sadate à son retour de Camp David.

La cause palestinienne, en effet, s'inscrit dans la conscience même du peuple algérien. La satisfaction des droits nationaux du peuple palestinien est en effet, une autre cause pour laquelle l'Algérie, par fidélité à elle-même et à sa propre éthique, ne saurait accepter ni complicité, ni complaisance d'aucune sorte, quelles que soient la force des liens, leur diversité et l'importance des intérêts en jeu entre nos deux peuples frères. J'aurais sans doute préféré que vous m'évitiez de faire ce rappel qui, pour être conforme à la vérité, n'en est pas moins pénible. Mais le fait de dire la vérité oblige. Il m'oblige à vous dire -Dieu en est témoin- avec sincérité, avec honnêteté, les choses telles qu'elles étaient projetées, telles qu'elles devaient se faire et pourquoi elles ne se sont pas accomplies. Du reste, les déclarations des plus hautes autorités du Maroc, qui toutes s'évertuent à nier à la fois l'existence du problème du Sahara occidental, du peuple sahraoui lui-même et ses droits nationaux, du Front Polisario reconnu par la communauté internationale comme étant son représentant unique et légitime, et sans la participation duquel aucune paix juste et durable ne parait possible, démontrent clairement que la décision du Président Houari Boumediene, de renvoyer la rencontre prévue, était incontestablement fondée.

En tout état de cause, vous êtes très bien placé, et aujourd'hui plus que par le passé, pour savoir que le problème du Sahara occidental n'était ni un problème personnel du Président Houari Boumediene, ni une velleité des dirigeants Algériens de créer des difficultés au Maroc. Il s'agit bien d'un problème de décolonisation qui

ne peut trouver de réglement définitif qu'avec la participation active et l'adhésion entière du peuple sahraoui et de ses représentants légitimes.

S'il y a donc un effort d'imagination à faire, c'est dans ce sens que je vous invite fraternellement à le faire, et, sitôt que l'Algérie -avec la communauté africaine et internationale- aura le sentiment que l'on veut réellement s'attaquer aux causes de la crise sans s'attarder en vain sur ses effets, elle apportera, dans toute la mesure de ses moyens, son concours à une solution juste, de façon sincère, loyale, engagée.

Je voudrais vous assurer, que l'Algérie continuera à oeuvrer inlassablement à l'établissement du dialogue nécessaire pour restaurer, en faveur de tous les peuples de la région y compris le peuple sahraoui naturellement, la paix et la coopération auxquelles ils aspirent. La question du Sahara occidental est éminemment politique et, à ce titre, appelle inévitablement une solution politique.

Nous demeurons persuadés que, prenant à coeur leurs lourdes responsabilités historiques, les dirigeants de nos pays sauront, au-delà des vaines susceptibilités ou de toute autre considération subjective, faire preuve d'imagination et de sagesse et marquer leur action du sceau de l'amitié, de la fraternité, qui doivent toujours caractériser les relations entre les peuples algérien et marocain.

En vue de la réalisation d'un tel objectif, qui s'inscrit tout naturellement dans l'histoire millénaire du Grand Maghreb Arabe, l'Algérie proclame solennellement, une fois encore, son entière disponibilité pour la concrétisation de ces nobles idéaux.

Le Ministre des affaires étrangères
Membre du Bureau politique,
(Signé) Abdelaziz BOUTEFLIKA